

Dégraissant, nettoyant, décalaminant universel pour pièces mécaniques.

Réservé à un usage professionnel.

## DESCRIPTION

**R 44** nettoie rapidement et de manière efficace les pièces mécaniques.

**R 44** dissout les dépôts résineux, huileux, graisseux et la calamine.

**R 44** convient pour enlever sans risque les poussières produites par les plaquettes et les mâchoires de frein.

**R 44** ne laisse aucun résidu.

## AVANTAGES

- Séchage très rapide
- Efficace sur toutes les surfaces
- Sans solvant chloré

## UTILISATIONS

### MODE D'EMPLOI

Disposer du papier ou des chiffons sous les pièces à traiter puis pulvériser **R 44** sur les surfaces à nettoyer.

Laisser s'égoutter les souillures dissoutes.

Aux endroits rebelles, insister avec un pinceau. Une fois le produit évaporé, les pièces sont propres et débarrassées de leurs salissures.

Fiche technique



## CONDITIONNEMENT

Format du boîtier : 65 x 195  
Matière : Fer nu  
Capacité nominale : 650 ml  
Volume net : 500 ml  
Carton de 6 unités

Gaz propulseur : CO<sub>2</sub>  
Code douanier : 3814 00 90

**R44** existe conditionné en bidon métallique de 5 litres.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respecter toutes les recommandations spécifiques à l'usage des aérosols : bien observer les inscriptions figurant sur le boîtier et la Fiche de Données de Sécurité.

**Les aérosols doivent être utilisés dans l'année suivant la livraison pour une utilisation optimale, les retours ne seront pas acceptés après ce délai.**

*Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.*

Réf. documentaire : XVII-63-A-1603 - Date d'édition : 18/02/22

